

**ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA VALLEE DU GARDON**

272 route de Saint Jean du Gard  
30140 ANDUZE

Monsieur Bonifacio Iglésias  
Mairie d'Anduze  
Plan de Brie  
30140 Anduze

**Objet : Déboisement illégal et  
dépôt sauvage de déchets**

Anduze, le 25 mars 2018

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu récemment votre lettre daté du 28 février 2018 en réponse au courrier que nous vous avons adressé 23 février dernier.

Dans votre réponse vous nous informez de votre action auprès de la police municipale pour enquêter sur l'origine du dépôt sauvage et pour agir sur son traitement, nous vous en remercions.

Nous vous rappelons que notre demande portait également sur le déboisement illégal du terrain. Nous vous demandions de faire respecter l'article L341-3 du Code Forestier et de mettre en demeure le propriétaire de cesser ce déboisement non autorisé.

Pourriez-vous nous confirmer que cela a bien été fait ?

Par avance nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidente

L. GARO